

# Actualités culturelles /

## cinéma C1B3-23 (et C2A1-23) (Décret Paysage,

2013)

**Cycle :** 3<sup>e</sup> Bloc (mais aussi Master 1 an et 1<sup>e</sup> année Master 2 ans)

**Quadrimestre :** ce cours se déroulera soit au 1<sup>er</sup> ou au 2<sup>e</sup> quadrimestre

**Volume horaire :** 30 h / an

**Crédit :** 2

**Pondération :** 1

**Obligatoire :** oui

**Langue d'enseignement :** français

**Lieu :** École Supérieure des Arts de la Ville de Liège - Académie Royale des Beaux-Arts de Liège (ÉSAVL-ARBAL), rue des Anglais 21, Liège 4000

**Enseignant :** Pierre Henrion, pierre.henrion@esavl.be

### COMPÉTENCES VISÉES

Le cours permet à l'étudiant de mieux appréhender et de mieux comprendre le sens et la portée d'œuvres majeures dans la pratique de l'image en mouvement contemporaine. Une attention particulière est portée au contexte de création.

### ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Les objectifs du cours suivent trois axes essentiels :

- documenter le contexte professionnel d'exercice des pratiques créatives (obtention d'aide à la création, subvention pour la production, accueil en résidence...);
- effectuer des analyses d'œuvres contemporaines au travers de projections et de visites d'exposition ;
- rencontrer des créateurs et des opérateurs culturels.

### DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

Le cours consiste en l'analyse d'œuvres contemporaines, en l'exposé d'éléments du contexte professionnel des pratiques créatives et en des rencontres avec des créateurs et des opérateurs culturels.

### MODALITÉS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION/PONDÉRATION

Vérification de l'acquisition des notions apprises et des capacités à les mettre en pratique. Participation active en classe, interrogations en cours d'année et examens.

### PRÉ-REQUIS

Aucun.

### CO-REQUIS

Aucun.